

Vous pratiquez la vente directe ? Vous souhaitez vous faire connaître ?

Rejoignez *Bienvenue à la Ferme*

Créé en 1988 par des agriculteurs, le réseau Bienvenue à la ferme est composé de plus de 8 000 agriculteurs adhérents et coordonné par le service des Chambres d'Agriculture France qui a pour objectifs le développement de la marque Bienvenue à la ferme, le développement de partenariats, la communication nationale de la marque, l'animation des relais...L'animation est réalisée par des relais régionaux et départementaux de la marque qui conseillent les agriculteurs dans leur activité, garantissent la qualité des produits et des activités, aident à l'installation, et assurent la promotion de la marque.

Chiffres clés

Au sein de Bassin Sud regroupant Ariège, Gers et Hautes Pyrénées, ce sont près de 300 adhérents *Bienvenue à la Ferme*. 1^{er} réseau au niveau national en nombre d'agriculteurs.

**Agriculteurs,
rejoignez-nous**

L'adhésion au réseau Bienvenue à la Ferme concerne les exploitants agricoles à titre principal, et ayant un projet de diversification en agritourisme. Si vous souhaitez vous renseigner, il vous suffit de prendre contact avec le technicien agritourisme de la Chambre d'agriculture du Gers. Après un diagnostic de l'exploitation, il vous conseillera, vous accompagnera dans vos démarches jusqu'à la réalisation de votre projet.

Les 6 bonnes raisons de rejoindre le réseau *Bienvenue à la Ferme*

1. Profitez d'une marque à la notoriété grandissante

Un français sur deux déclare reconnaître *Bienvenue à la Ferme*. Cette notoriété est renforcée par la portée d'un réseau national. Notamment avec les programmes courts « Cultures locales » ou la notoriété croissante de la petite fleur sur la communication réseau et des adhérents eux mêmes

2. Faites la promotion de vos activités

Vous figurez dans des guides largement diffusés, localement via le réseau des Offices de Tourisme et lors des Salons (ex : Salon de l'agriculture à Paris...)

Vous êtes référencé sur le site in-

ternet de la marque www.bienvenue-a-la-ferme.com et sur le portail départemental et régional

Votre exploitation est visible depuis les applications pour smartphone

Vous publiez et diffusez facilement vos actualités au plus grand nombre grâce au réseaux sociaux départementaux marché à la ferme gers et nationaux

3. Participez à des événements

Vous êtes informé ou sollicité pour prendre part aux marchés, foires et autres salons et bénéficiez parfois de conditions avantageuses.

Vous souhaitez organiser des portes ouvertes ? Le réseau vous appuie et les coordonne à travers

les Marchés à la ferme par exemple ou l'opération Marché à la Ferme.

4. Echanger, s'informer

Vous êtes informé régulièrement sur différents sujets techniques, juridiques ou commerciaux. Et pourrez rencontrer d'autres agriculteurs exerçant une activité d'accueil.

5. Bénéficiez d'un suivi et de conseils

Différents outils vous permettent d'améliorer vos prestations : auto-diagnostic, questionnaire client, avis des internautes, visite technique...

6. Profitez de partenariats

Des tarifs négociés dans différents domaines : gaz, bocaux, signalétique, banque...



Votre activité correspond-elle au cahier des charges ?

Pour obtenir le label *Bienvenue à la Ferme*, les activités de transformation, restauration, hébergement ou loisirs doivent se conformer à des cahiers des charges dédiés, nous pouvons réaliser chez vous la prestation CHECK BALF qui permettra de vérifier la conformité de votre structure avec le référentiel de la marque et de mettre en oeuvre les mesures correctives pour intégrer le label. Les produits fermiers sont transformés par l'agriculteur ou sous sa responsabilité à partir de matières premières de la ferme. Par famille de produits un guide de bonnes pratiques précise les modes de production et de transformation (nous consulter pour l'obtenir).

A noter : les producteurs *Bienvenue à la Ferme* sont prioritaires pour vendre leurs produits sur les Marchés de Producteurs de Pays.

Les activités de restauration doivent valoriser les produits de l'exploitation ou des autres exploitations *Bienvenue à la Ferme*. Ce sont les goûters, les sacs pique-nique ou les fermes auberges.

Tous les types d'hébergements peuvent rejoindre le réseau dès lors qu'ils se situent à proximité de l'exploitation de ses propriétaires en activité : gîtes, chambres d'hôtes, campings, accueil de camping-car, vacances d'enfants sous condition d'appartenir à un des labels hébergement (ex : Gîtes de France...)

Les activités de loisirs doivent être organisées sur les exploitations en fonction des publics ciblés : ferme de découverte pour tous, fermes pédagogiques pour les groupes scolaires et centres de loisirs souhaitant découvrir la vie à la ferme et fermes équestres pour pratiquer une activité équestre chez un éleveur.



Contact : Chambre d'Agriculture du Gers, Pôle Promotion Tourisme, Tél. 05.62.61.77.96

bienvenuealaferme-bassinsud@gers.chambagri.fr

